

Coût du crédit et production de crédit en Polynésie française au 1^{er} trimestre 2015

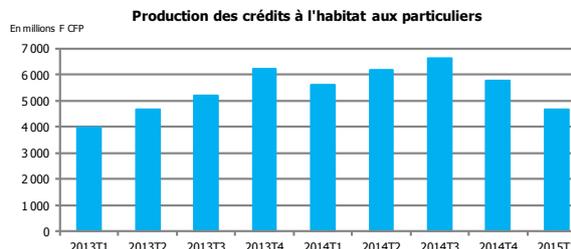
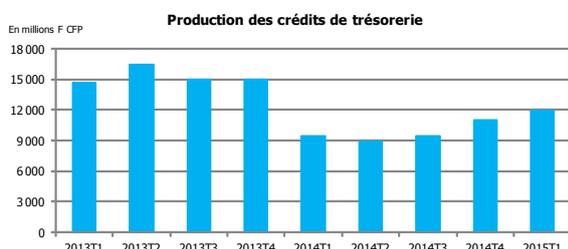
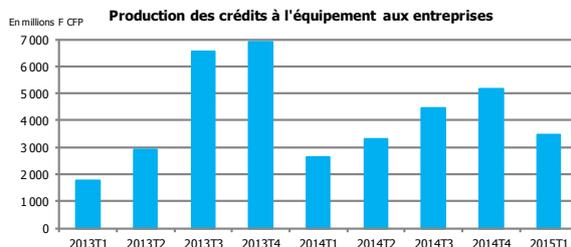
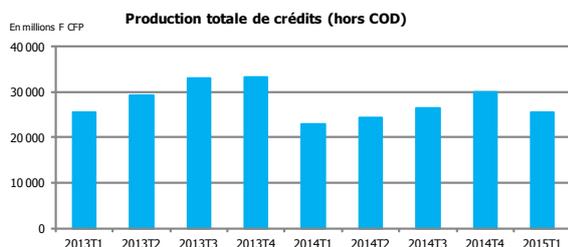
Au premier trimestre 2015, la **production de crédit** recule de 14,6 % en glissement trimestriel. Cette baisse s'explique notamment par le repli des crédits en faveur des ménages (-24 % pour les crédits à la consommation ; -19 % pour les crédits à l'habitat). S'agissant des entreprises, le recul des crédits d'équipement (-33 %) est compensé en partie par l'augmentation des crédits de trésorerie (+81 %, à la suite du déblocage exceptionnel d'un crédit en faveur d'une grande entreprise). Les crédits en faveur des collectivités locales (Pays et communes) sont peu élevés en ce début d'année budgétaire. Sur un an, la production de crédit affiche une progression de 11,0 %, portée par l'augmentation sensible des crédits d'exploitation des entreprises. En revanche, l'octroi des crédits s'inscrit en retrait pour les particuliers (-22,5 % pour les crédits de trésorerie ; -17 % pour les crédits à l'habitat) et les collectivités locales (-62,6 % imputable aux crédits d'équipement).

L'enquête sur le **coût du crédit aux entreprises** révèle des situations contrastées sur le trimestre : -7 points de base (pb) pour les découverts et -94 pb pour les crédits à moyen et long termes, +35 pb pour l'escompte. En revanche, tous les types de crédit affichent un taux moyen pondéré en repli sur l'année. En France métropolitaine, l'enquête fait ressortir une baisse sensible des taux moyens des différents crédits aux entreprises par rapport à octobre 2014, seul le taux d'escompte restant relativement stable.

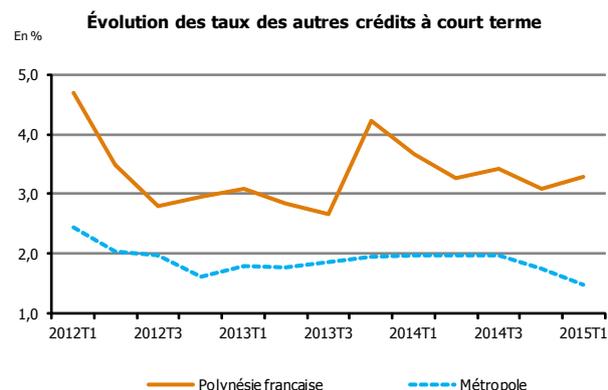
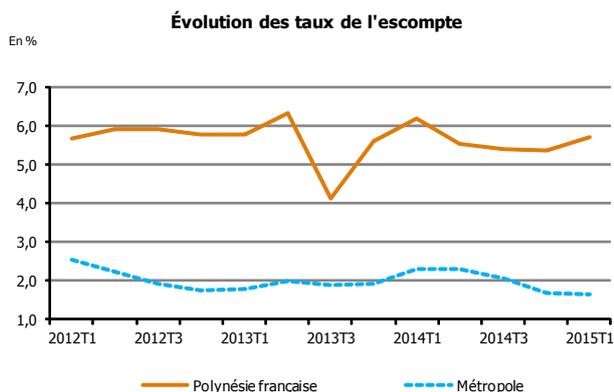
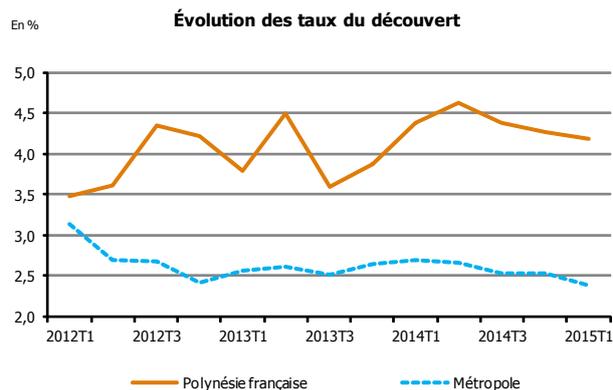
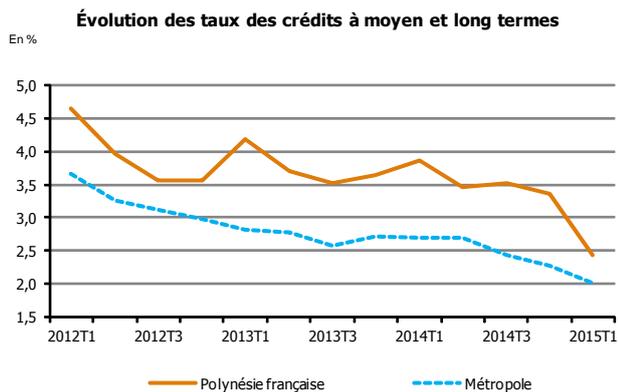
L'enquête sur le **coût du crédit aux particuliers** fait ressortir la baisse du taux moyen pondéré des découverts sur trois trimestres consécutifs (-35 pb sur les trois derniers mois, stable sur un an), et celle plus persistante des crédits à l'habitat (-7 pb sur trois mois, -18 pb sur un an). En revanche, le taux moyen pondéré des crédits à la consommation augmente de 41 pb sur le trimestre, et de 10 pb sur un an. Le taux moyen des crédits à l'habitat continue de baisser en métropole (-19 pb) alors que celui des crédits à la consommation ressort quasi inchangé (-2 pb).

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE CRÉDIT

En millions de F CFP	Entreprises	Particuliers	Autres agents	TOTAL
Créances commerciales	3 089	0	0	3 089
Crédits de trésorerie	6 076	5 752	89	11 916
Crédits à l'équipement	3 471	0	112	3 583
Crédits à l'habitat	855	4 653	74	5 582
Crédit-bail et opérations assimilées	0	0	0	0
Autres crédits	52	1 287	0	1 339
TOTAL	13 542	11 691	275	25 508
Total trimestre T-1	12 886	14 829	2 152	29 866
Variation trimestrielle en %	5,1%	-21,2%	-87,2%	-14,6%
Total trimestre T-4	8 171	14 067	733	22 971
Variation sur un an en %	65,7%	-16,9%	-62,6%	11,0%



ÉVOLUTION DU COÛT DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES



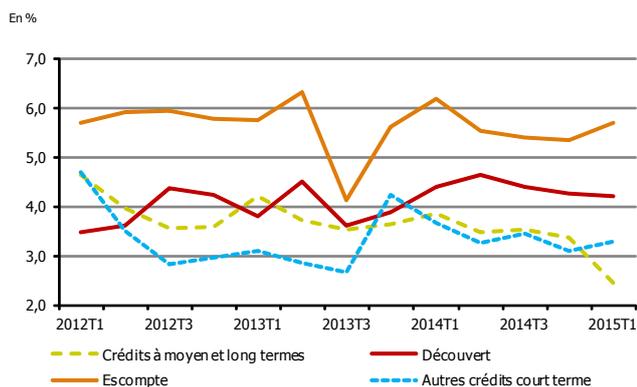
Taux moyens débiteurs en %	Taux moyen pondéré global		dont Tranche 1 : ≤ 1 819 KF CFP		dont Tranche 2 : > 1 819 KF et ≤ 5 458 KF		dont Tranche 3 : > 5 458 KF et ≤ 9 096 KF	
	Polynésie française	Métropole	Polynésie française	Métropole	Polynésie française	Métropole	Polynésie française	Métropole
Escompte								
2014T4	5,35	1,67	5,63	3,13	6,45	3,53	6,18	3,17
2015T1	5,70	1,65	5,87	2,85	6,54	3,07	5,54	3,10
Découvert								
2014T4	4,26	2,53	10,84	9,92	8,82	6,42	7,92	4,63
2015T1	4,19	2,38	11,01	9,65	8,45	6,77	8,00	5,27
Autres crédits à court terme								
2014T4	3,08	1,74	5,25*	3,14	n.s **	2,88	n.s **	2,70
2015T1	3,29	1,49	4,27	2,91	n.s **	2,42	n.s **	2,41
Crédits à moyen et long termes								
2014T4	3,37	2,28	4,79	2,67	4,91	2,43	4,38	2,44
2015T1	2,43	2,02	5,15	2,42	4,92	2,23	4,25*	2,17

* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 20 et 30)

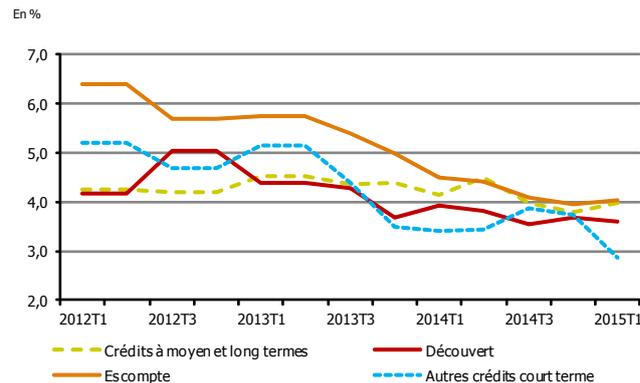
** Non significatif compte tenu d'un nombre d'observations insuffisant (inférieur à 20)

Évolution des taux moyens débiteurs par géographie

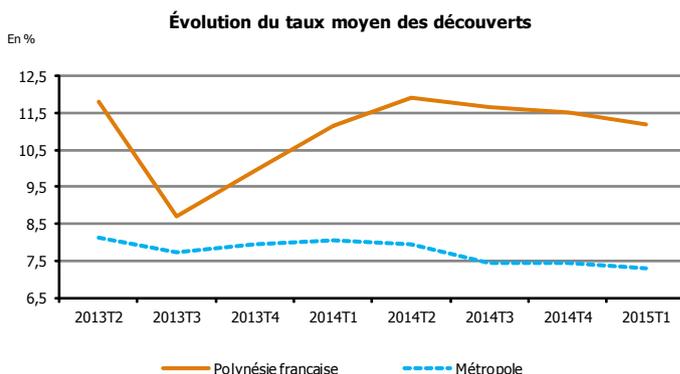
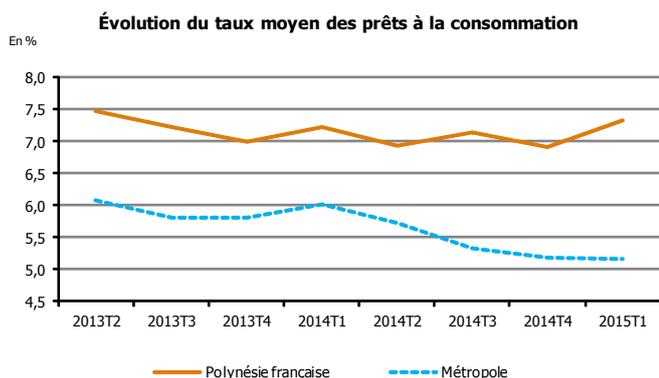
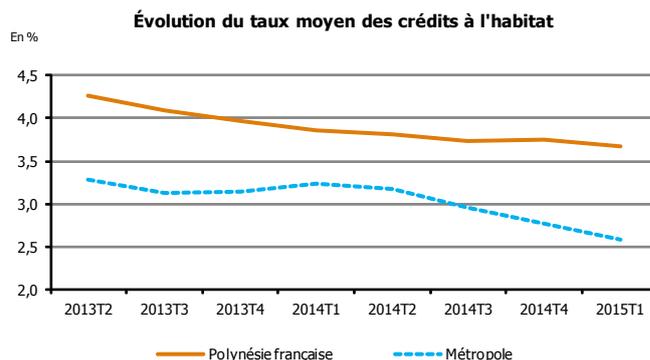
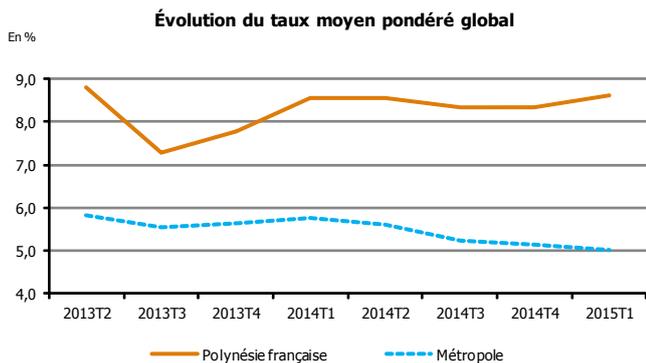
Polynésie française



Nouvelle-Calédonie



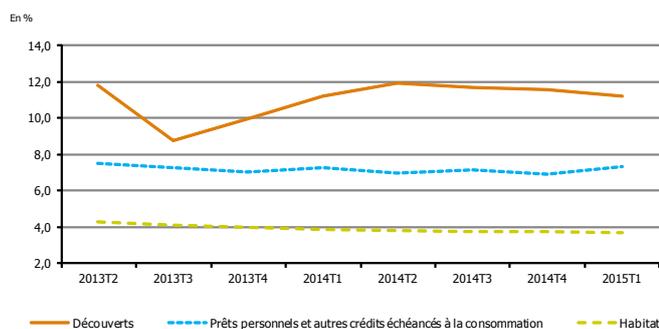
ÉVOLUTION DU COÛT DU CRÉDIT AUX PARTICULIERS



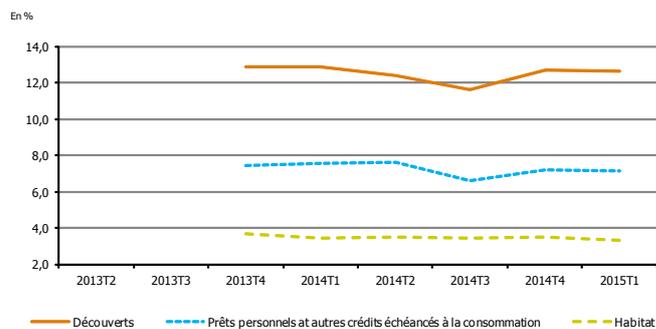
Taux moyen débiteurs en %										Variations	
		2013T2	2013T3	2013T4	2014T1	2014T2	2014T3	2014T4	2015T1	1 an	1 trim
Polynésie française	Découverts	11,81	8,71	9,94	11,16	11,91	11,65	11,52	11,17	0,01	-0,35
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	7,48	7,23	7,00	7,22	6,94	7,14	6,91	7,32	0,10	0,41
	Habitat	4,27	4,09	3,97	3,86	3,81	3,74	3,75	3,68	-0,18	-0,07
	Taux moyen pondéré global	8,81	7,30	7,79	8,56	8,57	8,35	8,33	8,62	0,06	0,29
Métropole	Découverts	8,12	7,72	7,96	8,05	7,95	7,44	7,45	7,31	-0,74	-0,14
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	6,08	5,81	5,80	6,02	5,72	5,32	5,19	5,17	-0,85	-0,02
	Habitat	3,28	3,13	3,14	3,23	3,17	2,96	2,77	2,58	-0,65	-0,19
	Taux moyen pondéré global	5,83	5,55	5,63	5,77	5,61	5,24	5,14	5,02	-0,75	-0,12

Évolution des taux moyens débiteurs par géographie¹

Polynésie française



Nouvelle-Calédonie



¹ Pour la Nouvelle-Calédonie, seuls les taux à compter du 4^e trimestre 2013 sont disponibles. Les données antérieures à la réforme de l'enquête ne seront pas reprises en raison du changement de la typologie des taux calculés.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Polynésie française.

Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux sociétés non financières, aux entrepreneurs individuels ainsi qu'aux particuliers. La dernière enquête exploite 180 439 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du premier trimestre 2015. Elle se fonde sur le taux effectif au sens étroit (TESE), c'est-à-dire la composante « intérêt » du taux effectif global (TEG).

Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

PRODUCTION DE CRÉDIT

Les données sur la production de crédit présentées dans cette note reprennent de façon exhaustive l'ensemble des crédits octroyés au cours du trimestre. Les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les crédits à l'équipement, les crédits à l'habitat, les crédits bail ainsi que les « autres crédits » sont décomposés pour chaque catégorie d'agent (entreprises, particuliers et « autres agents »).

COÛT DU CRÉDIT

Les crédits aux entreprises sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à court terme » désignent les crédits de durée inférieure ou égale à 2 ans, tandis que les « crédits à moyen et long termes » sont d'une durée initiale strictement supérieure à 2 ans.

La catégorie des « découverts » rassemble les découverts (au sens strict), ainsi que les crédits permanents (facilité de caisse).

La catégorie « escompte » regroupe l'escompte (au sens strict), les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce, quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence. Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, le financement des ventes à tempérament et les crédits revolving.

Les taux issus de moins de 30 observations sont signalés avec un astérisque (*).

À la suite d'un changement méthodologique et des typologies des catégories de crédit intervenu en janvier 2012, les taux moyens par catégories calculés à partir de l'enquête de janvier 2012 ne sont pas directement comparables avec ceux des enquêtes précédentes.